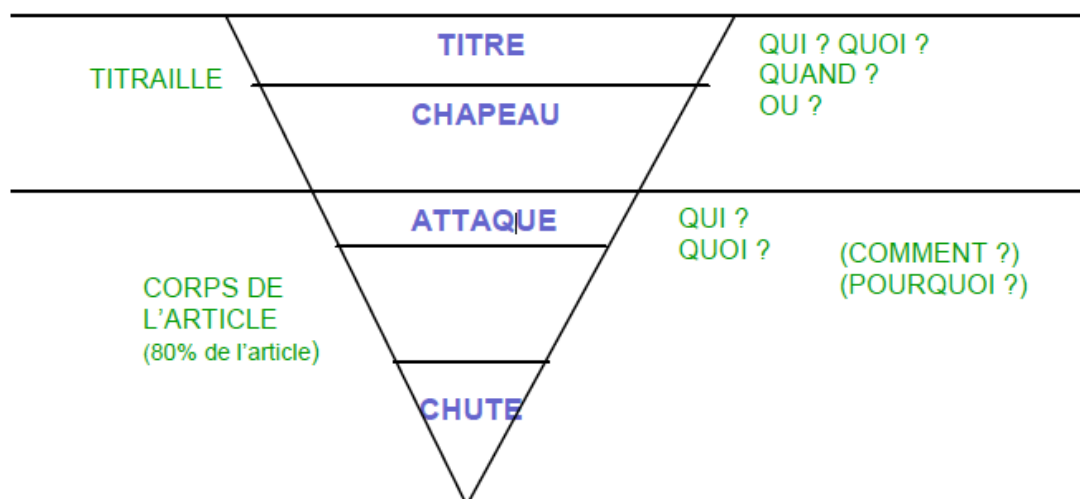


LES REGLES D'ÉCRITURE ET DE PRÉSENTATION D'UN ARTICLE DE PRESSE

Contexte : Ce document sera utilisé dans la cadre de l'exploitation pédagogique de la rencontre professionnelle, afin de la valoriser sur la presse locale. Il constitue un guide pour écrire un article selon les règles de la presse écrite.

- L'article de presse obéit à des **règles de présentation et d'écriture** particulières (l'écriture journalistique).
- **Sa présentation et sa rédaction permettent aux lecteurs :**
 - D'accéder facilement à l'information : la mise en forme, l'habillage de l'article, l'écriture en colonne pour une lecture rapide ;
 - D'effectuer sa prise d'information différemment selon son temps disponible ou son intérêt (lecture des titres, intertitres, ou de l'article en entier) ;
 - D'avoir des éléments répondant de manière simple et efficace aux questions qu'il se pose ou qu'on l'amène à se poser.



- Les règles de présentation d'un article :

⇒ L'article répond aux questions

- QUI – QUOI – OÙ – QUAND – POURQUOI – COMMENT, qui constituent la règle d'or de tout article.

⇒ Il comporte :

- un **titre**, un **sous-titre**,
- un **chapeau** (résumé de l'article en quelques lignes),
- le **corps** de l'article,
- une **attaque** (une introduction courte, concise), souvent le "qui – quoi – quand" ;
- un **développement** souvent découpé en sous-parties par des intertitres (mise en valeur d'une idée, reliée à un sujet) et une chute : conclusion, interrogation ou note d'humour.
- Le **plan de l'article** peut être chronologique ou explicatif (causes, conséquences).

Vous pouvez vous appuyer sur les communiqués de presse diffusés par la JNDJ en lien sur :

<http://www.indj.org/espace-presse/>